



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 10 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

–

Stéphane LE FOLL approuve par décret le programme national de la forêt et du bois

–

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, vient d'approuver par décret le programme national de la forêt et du bois (PNFB), (JO du 10/02/2017).

Le PNFB, introduit par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, fixe les orientations de la politique forestière, en forêt publique et privée, en métropole et en outre-mer, pour une période de dix ans. Il se donne 4 objectifs :

- Créer de la valeur en France, en mobilisant la ressource durablement;
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer aux projets de territoires;
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique ;
- Développer des synergies entre forêt et industrie

Ce programme est issu d'une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la filière forêt-bois, tout au long de l'année 2015. En 2016, le Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB) ainsi que l'Autorité environnementale se sont prononcés sur le projet de PNFB. Celui-ci a ensuite été soumis à la consultation du public. Ainsi, pour la première fois, la société civile française a été associée à la définition de la politique forestière de la nation.


Le PNFB peut être consulté, accompagné de sa déclaration environnementale, à l'adresse suivante :
<http://agriculture.gouv.fr/le-programme-national-de-la-foret-et-du-bois-2016-2020>

Stéphane LE FOLL remercie vivement les parties prenantes qui ont pris part aux analyses et aux débats. Le PNFB doit maintenant être mis en œuvre et adapté aux spécificités des territoires à travers les programmes régionaux de la forêt et du bois (PRFB).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture